



LES JEUDIS DE LA PÉROUSE 19 DÉCEMBRE 2024

L'OR DE LA MARTINIQUE

par **Ivan ODONNAT**

Président de l'Institut d'émission des départements d'Outre-mer
Directeur général de l'Institut d'émission d'Outre-mer

La sauvegarde de l'or de la Banque de France durant la Seconde Guerre mondiale comporte un volet encore plus méconnu mais non moins rocambolesque, auquel Bertrand Peyret a fait allusion dans son discours : c'est l'envoi d'une partie de cet or en Martinique¹ et je suis reconnaissant à l'Académie de prendre le temps de s'y pencher aujourd'hui.

À vrai dire, le stockage de cet or en Martinique n'a pas en lui-même laissé de souvenir marquant sur l'île, en toute logique d'ailleurs compte tenu de l'atmosphère de secret dont il a été entouré. « Secret » n'est d'ailleurs peut-être pas le bon terme. Dans les bars de Fort-de France, beaucoup de gens savaient. Le terme « mystère » serait davantage approprié. L'île a longtemps bruisé de rumeurs : l'or était-il bien en Martinique ? Était-il toujours en Martinique ? Avait-il été coulé en mer ?

Ce qui, dans chaque famille, a davantage frappé les esprits et les mémoires, ce sont les bouleversements politiques et sociaux ayant marqué la Martinique de cette époque-là, et dont la présence d'une si précieuse marchandise, objet de toutes les convoitises, pourrait avoir été le catalyseur.

Je vais ainsi vous relater une histoire profondément humaine, à travers quelques personnages qui ne sont pas tous passés à la postérité, mais ont permis que l'or de France abrité en Martinique soit préservé des tumultes du monde d'alors. Un voyage au long cours², en trois étapes : l'or convoyé, puis l'or convoité, et enfin l'or libéré.

L'OR CONVOYÉ

Cette première scène s'ouvre sur les hauteurs du morne Garnier à Fort-de-France en Martinique. De là, on domine la Baie des Flamands en face et la mangrove de Génipa sur la gauche. Probablement le plus beau point de vue de l'île. C'est aussi là que se situe le Fort Desaix, imposante fortification de type Vauban. Anciennement nommé Fort Bourbon, en hommage à Louis XV qui en avait décidé la construction au XVIII^e siècle, il est devenu Fort de la Convention sous la Révolution, puis renommé Fort Georges par les Anglais en 1794, avant que Napoléon I^{er} lui donne son nom définitif en 1802, en hommage à l'un de ses généraux, Louis Charles Antoine Desaix, tué à la bataille de Marengo en 1800.

1. GASTON-BRETON Tristan, *Sauvez l'or de la Banque de France ! L'incroyable périple (1940-1945)*, Paris, Le Cherche Midi Éditeur, 2002, pp. 119-138 et 151-164.

2. TIBERY (dessin), LEFEBVRE Denis (scénario), PÉCAU (scénario), *L'Or de France*, 2 tomes, Paris, Le Lombard, 2018.



À quelques centaines de mètres du fort, se trouve la maison d'Aimé Césaire, autre « monument » martiniquais.

Entre 1940 et 1945, le Fort Desaix est le lieu de travail d'Édouard Albano de Katow, employé parisien de la Banque de France, chargé d'une mission qu'il a acceptée « crânement, sans observation d'aucun ordre », selon une note interne de la Banque de France datée du 5 février 1941 : surveiller sans relâche ; compter et recompter sans cesse. Quoi donc ? 4000 sacs et sacoches remplis de pièces et médailles d'or et 800 caisses de lingots d'or. Au total, un stock d'or de 254 tonnes entreposé au Fort Desaix, dont il faut régulièrement vérifier le poids, avec des balances habituellement utilisées à peser des bananes, de sorte que, bien sûr, le compte ne tombe jamais juste.

Mais ce stock d'or, comment est-il arrivé au Fort Desaix ?

L'histoire commence le 11 juin 1940. Après avoir embarqué 254 tonnes d'or à Brest et avec Édouard de Katow à son bord, le croiseur *Émile Bertin* a certes appareillé pour Halifax, d'où l'or doit en principe être transféré à la Banque du Canada à Ottawa. Pour Édouard de Katow, c'est le second voyage à Halifax. En décembre 1939, il avait déjà effectué le convoyage de 100 tonnes d'or à bord du cuirassé *Dunkerque*. Le croiseur *Émile Bertin* atteint le port d'Halifax le 18 juin.

Sur place, une certaine confusion règne. Le 17 juin à midi, le maréchal Pétain – qui a succédé la veille à Paul Reynaud comme président du Conseil –, a annoncé à la radio une demande d'armistice française. Immédiatement, l'amiral Darlan, chef d'état-major de la Marine, a contesté cette décision et annoncé par radio que la guerre se poursuivait.

Le 18 juin à 13 h 15, l'amiral Darlan donne l'ordre de ne pas décharger l'or et d'attendre ses instructions. Quelques heures plus tard, à 16 h, il donne l'ordre de repartir dès que possible avec le chargement d'or pour Fort-de-France. Pendant trois jours, les Britanniques tentent de retenir le navire en faisant pression sur les Canadiens et les Français. Les choses se présentent mal et, le 21 juin, le capitaine de vaisseau Battet, commandant de l'*Émile Bertin*, télégraphie à l'amirauté française : « Autorités canadiennes me font savoir s'opposer à mon départ par ordre de leur gouvernement. J'ai informé ambassade Washington. Je prends vos ordres pour sortir par la force. Chances réussir une sur trois »³. Cependant, Mackenzie King, le Premier ministre canadien, refuse d'employer la force pour retenir l'*Émile Bertin*, craignant les conséquences que cela pourrait avoir sur le plan intérieur et notamment au Québec⁴. Le bateau quitte donc le port d'Halifax le 21 juin à 18 h, guidé par des remorqueurs canadiens. Escorte peu rassurante à laquelle l'*Émile Bertin* réussit à échapper grâce à sa pointe de vitesse (40 nœuds). Et il arrive à Fort-de-France le 24 juin, sous la menace continue des sous-marins allemands.

La suite, c'est Camille Steph, jeune militaire martiniquais affecté au Fort Desaix en 1940, qui la raconte⁵ : « Toute la garnison, des soldats et des gendarmes avaient été réquisitionnés, se souvient-il. Ce sont les camions de l'armée qui ont servi au transport des caisses d'or. Cela s'est fait en une journée ! Les petits sacs et les caissettes d'or pesaient entre 15 et 20 kilos. Après cette opération périlleuse, on nous a mis de garde au Fort Desaix. J'ai gardé, moi aussi, l'or de la Banque de France. Bien entendu, les gardes étaient plus longues à la forteresse. Cependant, dans nos conversations, on ne parlait jamais de cet or qui était caché à nos pieds. On avait 20 ans et on se demandait surtout si on allait nous envoyer au front ! Je n'y suis pas allé. Je ne suis pas un héros. »

3. Cf. Rapport Faure (*Émile Bertin*) et Journal de route de M. Poissonier, ABdF 1065199801, boîte 83.

4. PICKERSGILL John W., *The Mackenzie King Record Volume 1, 1939/1944*, Toronto, University of Toronto Press, 1970, p. 98.

5. *France-Antilles Martinique*, 4 octobre 2012.



L'or, désormais stocké au Fort Desaix, est sous bonne garde : celle de l'armée de terre, de Camille Steph et... d'Édouard de Katow.

L'OR CONVOITÉ

Est-il pour autant à l'abri ? Rien n'est moins sûr tant il suscite la convoitise. Et à qui appartient-il ? La France libre ? Vichy ? C'est sur cette interrogation que débute la deuxième étape du voyage : l'or convoité.

La Martinique de 1940 est placée sous la houlette de l'amiral Georges Robert, nommé commandant en chef de l'Atlantique-Ouest et haut-commissaire de France aux Antilles, à Saint-Pierre et Miquelon et en Guyane en 1939, rallié au gouvernement de Vichy qui vient de signer un armistice avec l'Allemagne. L'amiral Robert dispose de nombreuses troupes sous ses ordres et, loin de la Métropole, a tous les pouvoirs. Il en use et en abuse : élus démis de leurs fonctions, arrestations arbitraires, répression policière. Pour la population commence une période de disette et de privation.

Le 24 avril 1941, le bateau *Paul Lemerle*, qui a quitté Marseille un mois plus tôt en direction des États-Unis, fait escale en Martinique. Claude Lévi-Strauss fait partie des passagers. Dans *Tristes Tropiques*, rapportant les souvenirs de son débarquement à Fort-de-France, il évoque « une soldatesque en proie à une forme de dérangement social qui eût mérité de retenir l'attention de l'ethnologue, si celui-ci n'avait été occupé à utiliser toutes ses ressources intellectuelles dans le seul but d'échapper à ses fâcheuses conséquences. »⁶

La Martinique est également sous haute surveillance américaine et anglaise. L'île se situe à la fois dans la sphère d'influence américaine, mais aussi entre deux colonies britanniques antillaises⁷ (la Dominique au nord, Sainte-Lucie au sud). Winston Churchill envisage de s'emparer de l'Empire français, aidé par le général de Gaulle. Plusieurs opérations dans les territoires de l'Empire, dont la Martinique, sont programmées, notamment dans le but de mettre la main sur l'or de la Banque de France. Mais les États-Unis n'entendent tolérer aucun contrôle étranger sur la Martinique ou les autres possessions françaises de l'hémisphère occidental, ni permettre que l'or tombe entre des mains allemandes⁸. Un porte-avion américain est donc envoyé à Sainte-Lucie pour observer nuit et jour les mouvements de la flotte française.

Début novembre 1940, l'amiral John Wills Greenslade, commandant en chef de la marine américaine dans la zone des Caraïbes, et l'amiral Robert s'accordent sur le ravitaillement de l'île alors que les liens commerciaux de la Martinique et la Métropole sont quasiment interrompus. En contrepartie, les autorités américaines obtiennent de venir, quand elles le souhaitent, vérifier que l'or reste bien entreposé au Fort Desaix.

Après l'entrée en guerre des États-Unis en décembre 1941, le successeur de Greenslade, l'amiral John Howard Hoover, vient en Martinique le 9 mai 1942 à la rencontre de l'amiral Robert. Ils sont alors convenus que l'or sera immobilisé en Martinique. Mais les relations avec le régime de Vichy se détériorent et les Américains renforcent le blocus de l'île à partir de novembre 1942. Pour la population, au début de 1943, les conditions de vie deviennent de plus en plus pénibles et les restrictions alimentaires s'aggravent.

6. LÉVI-STRAUSS Claude, *Tristes Tropiques*, Paris, Plon, 1955, pp. 22-23.

7. EVEN Joseph, *Cargaison : 300 tonnes d'or*, Paris, La Pensée universelle, 1992.

8. Télégramme de Hull à Matthews, 851B.01/29a: Washington, November 6, 1940 FRUS.



Sous la pression allemande, fin avril 1943, le gouvernement de Vichy demande à l'amiral Robert d'immerger l'or afin qu'il échappe tant aux Américains qu'aux Anglais. Mais Robert n'obtempère pas. Ressent-il que le ralliement de la Martinique à la France libre est inéluctable ?

L'OR LIBÉRÉ

C'est la dernière étape du voyage : l'or libéré. Il est vrai que, progressivement, s'est organisée la « dissidence » de ceux qui refusent le régime dictatorial en place⁹ : rejoindre la Dominique ou Sainte-Lucie dans une yole de pêcheur, à condition d'échapper aux patrouilles de la Marine ou de surmonter des conditions de navigation difficiles ; intégrer les Forces françaises libres ; recevoir une formation militaire au Canada, aux États-Unis ou au Royaume-Uni ; enfin rejoindre les unités de combat en Afrique du Nord. Au total, entre 4000 et 5000 Antillais et Guyanais entreront en dissidence. Autre forme de dissidence, celle d'Aimé Césaire, alors professeur au lycée Schœlcher de Fort-de-France, qui fédère autour de lui une résistance intellectuelle à travers la revue *Tropiques*, d'avril 1941 jusqu'à son interdiction en février 1943 par les services de l'amiral Robert. Cette période est aussi celle durant laquelle il rencontre le poète André Breton et le peintre Wilfredo Lam, arrivés par le même bateau que Claude Lévi-Strauss, et contraints de séjourner en Martinique.

Tout se précipite à partir de la mi-juin 1943. Le 18, un Comité martiniquais de libération nationale est constitué. Le 27, la troisième compagnie du camp de Balata, emmenée par le commandant Henri Tourtet se mutine, vite rejointe par d'autres soldats. Les manifestations se succèdent dans Fort-de-France. Le 29 juin, l'amiral Robert doit abandonner sa résidence en ville pour se réfugier à bord de l'*Émile Bertin*. Le 1^{er} juillet 1943, il décide de quitter la Martinique et sollicite, par l'intermédiaire des Américains, la venue d'un plénipotentiaire des Forces françaises libres, auquel il remettra tous ses pouvoirs afin d'assurer la continuité de la souveraineté française. Il en informe Vichy, qui lui réitère plusieurs fois l'ordre d'immerger l'or, qui « ne doit en aucun cas tomber entre les mains des Américains ». L'amiral Robert télégraphie le 5 juillet 1943 : « Les troupes de l'armée coloniale se sont mutinées. Ces troupes sont retranchées au camp de Balata, dans les casernes et au Fort Desaix où se trouve l'or placé ainsi hors de mon contrôle »¹⁰.

Le 14 juillet 1943, arrivé de Washington, Henri Hoppenot, ambassadeur de la France combattante aux États-Unis et délégué extraordinaire du Comité de la Libération nationale aux Antilles, prend le contrôle de la Martinique au nom de la France libre. Concernant le rôle de l'amiral Robert, il déclare le 29 juillet 1943, dans son message aux conseillers généraux : « Je manquerais à mon devoir d'homme et de Français si je ne rendais pas à l'amiral Robert ce double témoignage qu'il a inflexiblement maintenu pendant trois ans la souveraineté française entière et inviolée sur ces îles et qu'à l'heure des suprêmes décisions, résistant aux ordres répétés que Berlin lui faisait transmettre par Vichy, il a remis une réserve d'or et une flotte intacte à l'autorité française à laquelle il cédait la place »¹¹.

Cependant, cet or, les représentants de la France libre ne peuvent pas encore en disposer librement. Face à eux, un gouvernement américain qui considère que l'or doit d'abord servir de garantie au remboursement des dettes françaises, non à équiper les troupes de la France libre, et refuse donc de le laisser transporter hors de Fort-de-France.

9. JENNINGS Éric T., « La dissidence aux Antilles (1940-1943) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°68, octobre-décembre 2000, pp. 55-71.

10. STEHLÉ Guy, « Petites histoires et Grande Histoire : L'or de la Martinique », expressionsplurielles.org, 19 octobre 2024.

11. STEHLÉ Guy, *ibid.*



À partir de juin 1944, se déploie l'organisation monétaire chapeautée par la Caisse centrale de la France d'Outre-mer nouvellement créée, et préfiguration de l'Institut d'émission des départements d'Outre-mer qui verra le jour en 1959. Créée par l'ordonnance du 2 février 1944, la Caisse exerce le privilège d'émission en Afrique équatoriale française, au Cameroun, et à Saint-Pierre et Miquelon. Ce privilège est étendu par ordonnance du 27 juin 1944 à La Réunion, la Martinique, et la Guadeloupe, et par ordonnance du 28 août 1944 à la Guyane¹². Une autre ère commence. Pour l'or – « relique barbare » selon le mot de John Maynard Keynes¹³ –, c'est le début de son effacement progressif en tant qu'actif monétaire. Petit à petit, il cède sa place, dans les paiements du quotidien, à d'autres instruments : pièces métalliques frappées à partir d'autres métaux (bronze, cuivre), billets de banque, monnaie scripturale.

ÉPILOGUE

Au total, durant toute cette période de grand bouleversement, l'or apporté en Martinique demeure en toute sécurité au Fort Desaix et ne sera finalement renvoyé au siège parisien de la Banque de France que bien après la fin de la guerre, en mars 1946. Un voyage plus tranquille cette fois, à bord du croiseur *Montcalm*, aux allures de croisière.

Édouard de Katow n'en fait pas partie, il quitte la Martinique plus tôt, dès le 11 mai 1945, puis reprend une carrière plus « classique » à la Banque de France jusqu'en 1954.

Après la guerre, Camille Steph retourne à la vie civile et entreprend une carrière dans le transport maritime à la Compagnie générale transatlantique.

L'amiral Robert est arrêté à la Libération et comparait devant la Haute Cour de justice le 14 mars 1947. Il est condamné à dix ans de travaux forcés, mais relevé de sa peine en raison de ses états de service et de son âge. Il est probable que son refus d'obtempérer à l'injonction donnée par Vichy de couler l'or entreposé au Fort Desaix a contribué à tempérer la décision de la Haute Cour de justice. Il est amnistié en 1954 puis relaxé en 1957.

Cependant, nul doute que l'amiral Robert a mené la vie dure aux Martiniquais. Dans son roman *Le Nègre et l'Amiral*, Raphaël Confiand écrit : « L'Amiral, sans doute cousin du maréchal qui régnait là-bas sur notre très sainte mère la France, institua ici l'ordre de l'agenouillement »¹⁴.

Je vous remercie de votre attention. ○

12. BRUNEEL Didier, *Des banques coloniales à l'IEDOM*, Société d'histoire de la Guadeloupe, 2011, pp. 164-170.

13. KEYNES John Maynard, *A Tract on Monetary Reform*, Macmillan and Co., 1923 ; KEYNES John Maynard, *La Réforme monétaire*, Paris, Éditions du Sagittaire, 1924.

14. CONFIAnt Raphaël, *Le Nègre et l'Amiral*, Paris, Grasset, 1988, p. 1.